

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMPOSANTE DU 21 MARS 2016</p>

Présents

Franck BARBIER
Flavie BAUDUIN
Charles CAMBIER
Frédéric CADIOU
Sandrine DE CROOS
Ghislaine DENISSELLE
Sylvie DIVERCHY
Noémie FAUCOURT
Anne GOZE
Alexis JACQUEMIN
Philippe JOSPIN
Guillaume RICHARD
Emilie SIMONEAU

1° Informations générales

F BARBIER présente les dates des conseils à venir :

- Réunion des élus pour l'élection personnalités extérieures le 25/03/16
- Conseil FSMS le 19/04/2016 à 17h (Présentation compte financier)
- Conseil Enseignement le 02/06/2016 à 9h et Jury S2 le 02/06/2016 à 14h
- Conseil FSMS le 10/06/2016 à 14h

2° Présentation des candidatures des personnalités extérieures

G DENISSELLE indique que selon les statuts de la FSMS, le collège des personnalités extérieures est composé de 6 membres :

- 3 personnalités représentant des collectivités territoriales et des activités économiques et sociales, désignés par leurs organismes :
 - 1 représentant de la ville de Valenciennes,
 - 1 représentant de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole,
 - 1 représentant de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut,
- 1 personnalité qualifiée désignée par le conseil en raison de ses expériences et compétences dans le domaine des clubs sportifs,
- 1 personnalité qualifiée désignée par le conseil en raison de ses expériences et compétences dans le domaine de l'entreprise,
- 1 personnalité désignée à titre personnel sur proposition du directeur.

Pour le moment, la CAPH a désigné M Jean René BIHET, Valenciennes Métropole a désigné Mme Anne GOZE, ici présente. La ville de Valenciennes a indiqué par oral qu'elle désignerait M Bernard MOREAU.

Afin de respecter la parité, il faut donc que les personnalités désignées par le conseil soient deux femmes et un homme. M BARBIER souhaite présenter un homme comme personnalité désignée à titre personnel. Il faudrait donc que deux femmes soient désignées.

A GOZE demande si la parité est obligatoire ou souhaitable.

G DENISSELE précise qu'elle est obligatoire.

F BARBIER présente les personnalités dont il a reçu les candidatures avant le 18/03/2016 à 12h.

Bruno LEVANT : candidature au titre de personnalité qualifiée dans le domaine des clubs sportifs

- Ancien international de demi-fond (1500m et 5000m) et de cross-country,
- 10 sélections en équipe de France, champion de France et médaillé dans des grands championnats,
- Président de l'As Anzinoise Athlétisme,
- Adjoint au Maire d'Anzin (cohésion sociale)
- Conseiller communautaire à la CAVM.

Sophie DICTUS : candidature au titre de personnalité qualifiée dans le domaine des clubs sportifs

- Présidente de l'École d'Arts Martiaux du Valenciennois
- Conseillère Pédagogique à l'Inspection Académique de Saint-Saulve en charge de l'EPS,
- Conseillère Municipale de la Ville de Valenciennes déléguée au logement (réhabilitation, insalubrité, PNRQAD)
- Conseillère communautaire

Séverine LEMIZE : candidature au titre de personnalité qualifiée dans le domaine de l'entreprise

- Gestionnaire du Centre Équestre de Saultain,
- Responsable de la cavalerie CE Saultain,
- Monitrice FFE,
- Juge de Concours Sauts Obstacles et de Dressage,
- Master IEAP FSMS,
- Licence APAS.

Nils GUEGUEN : candidature au titre de la personnalité désignée à titre personnel

- Directeur Decathlon SportsLAB | Movement Sciences Laboratory,
- Ingénieur R&D, DECATHLON,
- Ingénieur de Recherche, Aix-Marseille Université,
- ATER Aix-Marseille Université,
- Post-doctoral, Fellowship, Iowa University,
- Doctorat STAPS Aix-Marseille Université.

S DE CROOS demande si M GUEGUEN travaille dans le département du Nord.

F BARBIER répond par l'affirmative, Décathlon est situé à Villeneuve d'Ascq.

F BARBIER indique qu'en raison du respect de la parité et non en considération de ses qualités personnelles, associatives et professionnelles, il ne sera pas possible de conserver la candidature de M LEVANT.

La séance est levée à 12h50.